

Unité pour Troubles du Comportement Aigus Perturbateurs

Référencée par **DAC Somme** — Département de la Somme, 80

📅 Édition : 12 janvier 2026 ✎ Mise à jour : 21 juillet 2026 ⌚ Version 4



Informations générales

Type de dispositif : Etablissement médico-social

Parcours concernés

Gériatrie et maladies neurodégénératives



Mission

Contexte missions

L'unité assure une prise en charge intensive et spécialisée des personnes âgées présentant des troubles du comportement aigus, souvent liés à des maladies neurodégénératives.

Liste des missions

- Prendre en charge intensivement les troubles du comportement aigus
- Apaiser les symptômes dès l'admission
- Réaliser une évaluation médicale et comportementale approfondie
- Proposer un traitement adapté et une réévaluation thérapeutique
- Soulager la personne et réduire les troubles comportementaux
- Préparer le retour en établissement ou à domicile
- Formuler des recommandations personnalisées pour la continuité des soins
- Accompagner les proches et les aidants pendant le séjour
- Assurer un suivi et une coordination avec les acteurs de santé

En synthèse

Dispositif spécialisé offrant un court séjour pour stabiliser les troubles aigus et favoriser le retour à un équilibre durable. Il vise à adapter les soins et le suivi lors du retour à domicile ou en établissement.

Contraintes

L'accès peut nécessiter une orientation médicale spécifique. Le dispositif est réservé aux troubles aigus nécessitant une prise en charge rapide et spécialisée. La capacité d'accueil est limitée, ce qui peut engendrer des listes d'attente.



Conditions d'accès

Orientation validée :

L'orientation doit être validée par un médecin ou un professionnel de santé compétent.

Accord du médecin généraliste :

Un accord médical est indispensable pour l'admission.

Critère d'âge :

Les patients doivent être des personnes âgées selon les critères médicaux, souvent âgées de plus de 65 ans.

Pathologie reconnue :

Un diagnostic validé de troubles du comportement aigus et souvent une maladie neurodégénérative est requis.

Prescription médicale :

Une prescription médicale est nécessaire pour intégrer l'unité.



Besoins couverts

Accueil, orientation, évaluation, suivi

- Coordination / Appui parcours de santé

Aide aux aidants

- Soutien aux aidants

Consultations et soins

- Consultation / Évaluation médicale
- Évaluation gériatrique
- Évaluation neuropsychologique
- Évaluation psychologique
- Soins de nursing
- Soins infirmiers de nuit
- Soins infirmiers en journée



Modalités

Modalités d'intervention

En structure sanitaire

Modalités de saisine

Orientation par Appui Santé (DAC)

Saisine par le médecin traitant



Formulaires d'accès

- Formulaire d'admission en unité spécialisée : à demander via l'établissement hospitalier ou le médecin traitant.
- Dossier médical et prescription médicale obligatoire pour l'admission.



Territoire d'intervention

Territoire : Départemental



Financement

Reste à charge usager : Non



Annuaire liés

- <https://www.sante.fr/recherche/trouver/UCAP/Somme>

Informations à titre indicatif. Données mises à jour le **21 juillet 2026**. Vérifiez auprès de l'organisme avant toute démarche.

Conformément au RGPD, certaines coordonnées personnelles ne sont pas affichées publiquement.

À PROPOS



Cairnova, édité par Alémiane

Cairnova est la plateforme propulsée par **Alémiane** qui aide les **Dispositifs d'Appui à la Coordination (DAC)** à structurer et partager leur offre territoriale d'accompagnement social, médico-social et sanitaire.

Réservée aux professionnels du parcours de santé : coordinateurs, contributeurs et partenaires institutionnels.

Alémiane conçoit des solutions numériques au service du parcours humain. Notre mission : faciliter l'accès aux dispositifs d'aide pour les personnes et leurs aidants, en équipant les DAC d'outils simples, performants et conformes au RGPD.

✉ jfpiat@alemiane.fr

🌐 alemiane.fr



DAC Somme

Présentation

Le Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC) de la Somme, porté par l'association Appui Santé Somme, accompagne les parcours de santé complexes sur l'ensemble du département. Il intervient auprès des professionnels de santé, sociaux et médico-sociaux pour évaluer les situations, orienter vers les bonnes ressources et coordonner les intervenants — quel que soit l'âge, la pathologie ou le handicap de la personne accompagnée. Son objectif : favoriser le maintien à domicile, assurer la continuité des soins et soulager patients comme aidants face à des parcours souvent complexes. Basé à Amiens, avec des antennes à Abbeville et Montdidier, le DAC s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire (infirmiers, travailleurs sociaux, coordinateurs, psychologues, médecins) qui vient en appui des acteurs de terrain, sans jamais s'y substituer.

Coordonnées

- Amiens (siège) : 354 boulevard de Beauvillé – 80000 Amiens
- Abbeville : 26-28 rue de l'Hôtel Dieu – 80100 Abbeville
- Téléphone : 03 65 89 09 19
- Mail : contact-dac@appuisantesomme.fr



Plateforme **Cairnova** propulsée par **Alémiane**.

Fiche référencée par **DAC Somme**.

Cette fiche est aussi disponible en ligne : <https://www.cairnova.fr/espace-documentaire/dac-somme/unite-pour-troubles-du-comportement-aigus-perturbateurs>

Scanner pour accéder à la fiche en ligne

Plateforme Cairnova propulsée par Alémiane

